

Généralisation de l'interdiction de fumer aux abords des écoles : l'urgence d'un décret pour protéger les enfants

61 510¹ établissements scolaires en France : La Ligue milite pour la création d'autant d'Espaces sans tabac d'ici la rentrée 2022

Paris, le 1^{er} novembre 2021 – Le tabac tue 75 000 personnes en France chaque année, dont 45 000 des suites d'un cancer. Engagée de longue date pour la dénormalisation du tabagisme, la Ligue contre le cancer poursuit ses actions et interpelle le gouvernement : pour protéger les plus jeunes, il est urgent de généraliser par décret l'interdiction de fumer à proximité des 61 510 établissements scolaires français. Une génération sans tabac dès 2030 est possible à condition d'agir dès maintenant !

Protéger les jeunes générations de l'entrée dans le tabagisme

A l'occasion de l'opération #MoisSansTabac 2021, la Ligue demande aux pouvoirs publics la généralisation, par voie de décret, de l'interdiction de fumer aux abords de tous les établissements scolaires français. Le tabagisme chez les jeunes, bien qu'en baisse, demeure préoccupant : environ 200 000 d'entre eux commencent à fumer en France tous les ans. Prévenir l'entrée des enfants et adolescents dans le tabagisme implique de le dénormaliser, notamment dans les lieux d'enseignement qu'ils fréquentent quotidiennement.

« L'objectif d'une génération sans tabac en 2030 — inscrit dans la stratégie décennale du gouvernement - est ambitieux mais pas inatteignable : il doit être accompagné de décisions et d'actions concrètes. Nous le savons, les français sont largement favorables à ce que des mesures visant à réduire la consommation de tabac et protéger les plus jeunes de ses effets dévastateurs soient prises. La Ligue milite en faveur de la création généralisée d'Espaces sans tabac aux abords des 61 510 établissements scolaires français. Elle interpelle le gouvernement pour qu'il lui donne les moyens d'atteindre cet objectif. L'opération #MoisSansTabac est aussi l'occasion de continuer à sensbiliser aux dangers du tabagisme : un mois sans tabac, c'est 5 fois plus de chance d'arrêter de fumer pour de bon ! » explique le **Professeur Daniel Nizri, Président bénévole de la Ligue contre le cancer.**

Le tabac, 1^{ere} cause de mortalité par cancer : un cancer sur trois est dû au tabagisme

Le plus connu est le cancer du poumon, dont 90% des cas sont liés au tabagisme actif et 5% au tabagisme passif. D'autres sont également causés par le tabac : gorge, bouche, lèvres, pancréas, reins, vessie, utérus, etc. De nombreuses autres maladies ou pathologies peuvent être causées ou aggravées par le tabac, sans même évoquer les effets secondaires indésirables (diminution de la fertilité, altération de la muqueuse buccale et nasale, des artères cérébrales...).

La Ligue renforce encore son engagement dans la lutte contre le tabac

Un sondage réalisé pour la Ligue par IPSOS en janvier 2020² montre que le grand public est largement favorable à la mise en place d'Espaces sans tabac. Les personnes interrogées soutiennent l'interdiction de fumer à 89% dans les parcs et jardins publics, 86% aux abords des établissements scolaires et 81% sur les plages.

Cette enquête révèle notamment une forte adhésion des jeunes adultes (25-34 ans), qui sont 94% à soutenir la mise en place d'espaces sans tabac dans les parcs et jardins publics et 90% aux abords des établissements scolaires.

¹ Source: Les chiffres clés du système éducatif, https://www.education.gouv.fr/les-chiffres-cles-du-systeme-educatif-6515

² Sondage IPSOS, du 14 au 17 janvier 2020 auprès d'un échantillon représentatif de 1 043 personnes

• Les Espaces sans tabac

La première place sans tabac a été inaugurée en 2012 à Nice. Aujourd'hui, grâce aux actions de la Ligue et de ses Comités départementaux, en partenariat avec les collectivités territoriales, 4 000 Espaces sans tabac ont été labellisés dans 48 départements : plages, entrées d'établissements scolaires, espaces extérieurs d'hôpitaux, abords d'universités, parcs, etc.

Les élus s'engagent et soutiennent la mesure d'interdiction de fumer aux abords des écoles aux cotés des Comités départementaux de la Ligue

- Comité du Bas Rhin: 1 082 Espaces sans tabac dans 398 communes dont 354 abords d'écoles dans 201 communes
- Comité de Paris : 45 Espaces sans tabac aux abords des écoles parisiennes
- Comité du Calvados : 103 Espaces sans tabac aux abords des écoles dans le département dont
 31 à Caen
- Comité de l'Yonne : 44 Espaces sans tabac aux abords des écoles dans le département dont 28 à Auxerre
- Comité du Val d'Oise: 47 Espaces sans tabac dont 7 aux abords des écoles à Cergy et 8 à Beaumont sur Oise
- Comité de Seine et Marne : 60 Espaces sans tabac aux abords des écoles dont 29 à Melun
- Comité de la Corrèze : 177 Espaces sans tabac dans 35 communes avec 98 Espaces sans tabac aux abords des écoles dont 7 à Tulle, 29 à Brive et 16 à Ussel
- Comité du Gard : 517 Espaces sans tabac dont la moitié des Espaces sans tabac aux abords des écoles avec 140 Espaces sans tabac à Nîmes dont 56 aux abords des écoles.

57% des fumeurs souhaitent arrêter : le #MoisSansTabac, une bonne occasion pour relever le défi

La Ligue est partenaire de l'opération #MoisSansTabac depuis sa création en 2016 par le Ministère de la santé, Santé Publique France (SPF) et Tabac info service. Selon les dernières données du Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire (BEH), l'opération a, en 6 ans d'existence, favorisé près de 1,8 million de tentatives d'arrêt auprès de fumeurs quotidiens et comptabilisée plus de 900 000 inscriptions au grand défi de l'arrêt du tabac.

L'opération propose de nombreux moyens efficaces pour accompagner les fumeurs dans leur décision d'arrêter : un coaching en ligne et une application sont mis à disposition pour les soutenir et les conseiller. Un accompagnement personnalisé au sevrage leur est également proposé et le dispositif facilitant l'accès à une consultation d'aide à l'arrêt est



renforcé. L'accompagnement par un professionnel de santé augmente en effet de 70% les chances de réussir son sevrage.

Les fumeurs qui souhaitent relever le défi sont invités à s'inscrire via <u>tabac-info-service.fr</u> et sur Facebook, Twitter et Instagram.

A PROPOS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

1er financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de près de 481 000 adhérents et 8 700 bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement de l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net

CONTACTS PRESSE:

Aelya NOIRET |

06 52 03 13 47 | <u>noiret.aelya@gmail.com</u>